

Jean-Baptiste André Godin à Élisa Ragot-David, 9 août 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 1 p. (14r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Élisa Ragot-David, 9 août 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47731>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 août 1873](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire[Ragot-David, Élisa \(1809-1898\)](#)

Lieu de destinationTrigny (Marne)

Description

RésuméGodin informe Élisa Ragot-David qu'elle peut venir visiter le Familistère et que les écoles fonctionnent tous les jours sauf le jeudi après-midi et le dimanche. Il lui indique qu'il se trouvera encore à Guise toute la semaine prochaine mais qu'il partira le 18 août assister à la séance du conseil général de l'Aisne.

Mots-clés

[Visite au Familistère](#)

Personnes citées[Conseil général de l'Aisne](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\) - Familistère : écoles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Quim 9 Août 79.

Madame,

Nien ne s'oppose à ce que nous fassiez notre visite au Familistère, maintenant pour y prendre les renseignements que vous avez en vue. Les classes de l'infance fonctionnent tous les jours, sinon le Jeudi après-midi et le Dimanche, et personnellement je serai encore à Quim toute la semaine prochain mais le 18 je me rendrai à la sécession du Conseil général.

Veuillez agréer Madame l'assurance de mon dévouement

A. Duvivier